POLITIQUES DE TRANSPORT PUBLICS POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES **AUX ÉTATS-UNIS ET CANADA**











Les politiques liées au handicap sont des politiques publiques guidant l'engagement, les décisions et les actions qui ont un impact sur les personnes handicapées.



Loi canadienne sur l'accessibilité (LCA, 2019)



Americans with Disabilities Act (ADA, 1990)

Les politiques portant sur le handicap illustrent la perception du handicap dans la société ainsi que l'engagement du gouvernement envers les citoyens handicapés.

Les politiques de transport en commun existent à différents niveaux de gouvernement:

Fédéral	Fournis les exigences générales qui ont autorité sur tous les états/provinces et localités • Inclut les projets avec le financement fédéral et services de transport • Comprend les trains et les traversiers
Étatiques / Provincial	Réglemente les agences de transport en commun à l'intérieur des frontières de l'État/province • Inclut les services pour les trajets quotidiens tels que les bus, les métros et le transport adapté
Municipal	Couvre les tarifs et les services de transport à l'échelle de la ville tels que les taxis et le covoiturage

Aperçu et comparaison des politiques





Chicago, Illinois

Vancouver, Colombie-Britannique

Politiques inclusives en créant des

normes minimales dans les

infrastructures de transport

Politiques de lutte contre la discrimination et pour les

subventions

Étatiques /
Provinciales

Fédérales

Exigences relatives aux services de transport en commun sur mesure (transport adapté) et aux transports en commun et installations accessibles

Municipales

Ajustements tarifaires pour les personnes handicapées

Politiques de financement et d'exploitation des taxis accessibles

SSHRC **≡** CRSH

Référence

Schriner, docteur en médecine (1990). Pourquoi étudier La Politique du Handicap? Revue d'Études sur les politiques en matière de handicap, 1(1), 1-7. https://doi.org/10.1177/10442073900010010